

du budget total, ce qui implique une réduction de la part attribuée au Canada les années précédentes.

L'Ordre du jour étant épuisé, le Président (M. Dandurand) prononça le discours de clôture dont le texte est publié en annexe.

Les débats de la sixième Assemblée contribueront à créer un ordre international nouveau et à développer le système des pactes régionaux et des traités d'arbitrage conformément à l'idéal du Pacte de la Société et à celui du Protocole de 1924. Une vaste enquête sur la situation économique internationale se prépare. Elle aura pour objet de découvrir les moyens pratiques d'assurer la sécurité économique, condition essentielle de la sécurité politique.

Enfin l'élection à la Présidence d'un délégué canadien (M. Dandurand) consacre l'importance du rôle que le Dominion du Canada peut jouer dans le domaine extérieur.

(Signé) RAOUL DANDURAND,
HEWITT BOSTOCK,
PHILIPPE ROY,
W. A. RIDDELL,
JEAN DESY.